



Coordination citoyenne nationale

Pas sans Nous

Communiqué – 25/10/2016

Bien qu'invités à cette journée d'échanges des associations de proximité, appelée « Rentrée citoyenne », organisée par le secrétariat d'État à la ville, nous n'y participerons pas.

Comment pouvez-vous, Madame la ministre, intituler cette journée « de rencontres et d'échanges des associations de proximité » alors que bon nombre d'entre elles n'ont pas été invitées ? Comment et sur quels critères certaines associations sont sélectionnées et invitées et d'autres évitées ?

Encore une fois, cette journée incarne la politique gouvernementale de la division et du soupçon vis-à-vis de tous ceux qui veulent affirmer l'autonomie et l'indépendance des associations.

À l'heure de la participation citoyenne, pourquoi éviter d'entendre les femmes et les hommes de la société civile autonomes qui s'investissent dans les associations de proximité au quotidien ? Ces associations, libres dans leur pensée, affranchies de toute tutelle et/ou d'allégeance politique, construisent pourtant au quotidien la France du « faire ensemble » trop souvent galvaudé !

Comment pourrions-nous participer à cette « rentrée citoyenne des associations de proximité » alors que bon nombre d'entre elles sont mises en difficulté dans les territoires ?

- Comment accepter que certaines associations, notamment les plus petites, n'aient pas encore perçu leurs subventions le 15 octobre, parfois même pas reçu leurs notifications ?
- Comment accepter que des associations qui touchent 2000 € de subventions par an soient destinataires d'audit à l'issue duquel le seul reproche qui leur soit fait soit l'absence d'une comptabilité analytique ?
- Comment accepter que certaines associations soient contraintes de signer une charte de la laïcité pour obtenir une subvention alors que cette charte est discriminatoire puisqu'elle ne s'applique qu'aux seules associations subventionnées au titre de la politique de la ville ?
- Comment accepter que certaines associations de proximité, au prétexte qu'elles ne sollicitent pas de subventions, soient constamment oubliées des projets stratégiques locaux, des diagnostics territoriaux ou des projets de quartiers alors que leurs actions sont reconnues par les habitants et qu'elles sont mises à contribution par les pouvoirs publics dès qu'il y a des difficultés sur un territoire ?

Comment participer à des ateliers « liberté, égalité, fraternité » et « associations partenaires indispensables des pouvoirs publics » alors que depuis plus de trente ans, **les habitants des quartiers populaires subissent des politiques publiques qui ne font qu'aggraver les inégalités, les stigmatisations, les discriminations... ?**

Dans leur rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville » fait à la demande de votre ministère, Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mehmache dénonçaient les conditions de financement des associations qui ne faisaient que favoriser le clientélisme. Ils vous ont fait des propositions :

- La création d'une fondation pour la solidarité sociale
- La création d'un fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne

Aucune de ces propositions n'a été retenue !

Alors, NON, Madame la ministre, nous ne participerons pas à cette nouvelle mascarade !

Nous appelons tout-e-s les habitant-e-s et tout-e-s les acteurs associatifs qui interviennent de près ou de loin dans les quartiers populaires à se lever et à se mobiliser pour une véritable justice sociale.

Nous n'attendons pas un énième plan Marshall, il y a urgence pour les quartiers !